



Définitions

➤ Linéaire presse

Un linéaire, qu'il soit mural, îlot ou autre Presse, comporte des éléments juxtaposés sur lesquels sont fixés des gradins ou étagères d'exposition des produits presse.

➤ Linéaire Mural Presse

Le linéaire mural presse correspond au mobilier mural, non mobile, présentant tous les produits presse. Il est supérieur à 1,70 m de haut, y compris le mobilier mural des jeux de mots et des produits multimédia.

➤ Linéaire îlot Presse

L'îlot est un meuble, non mobile, permettant de circuler autour.

➤ Linéaire Autre Presse

Le linéaire autre presse est un mobilier qui n'est ni mural, ni en îlot. Il peut être composé des présentoirs fixes ou mobiles, hors Quotidiens, d'une hauteur inférieure à 1,70m (jeux de mots ou tour multimedia).

➤ Linéaire Hors Presse

Le linéaire hors presse concerne le linéaire mural de toutes les autres activités du magasin hormis la presse (PMU, carterie, tabac, lotto, librairie...).

➤ Piles

Les piles concernent le plateau bas d'un mobilier, qu'il soit mural ou en îlot.

Méthode de mesure du linéaire presse

❑ Linéaire AU SOL mural, îlot et autre :

- ✓ Mesurer la longueur au sol en mètres du mobilier Mural présentant tous les produits presse, y compris le mobilier spécifique. **Attention : le linéaire « Quotidiens » est exclu du calcul.**
- ✓ Pour le mobilier îlot comme pour le linéaire autre (présentoir ou tour multimédia), la longueur au sol ne se compte qu'une seule fois, même si la presse est exposée des deux cotés.

❑ Linéaire DÉVELOPPÉ mural, îlot et autre :

- ✓ Compter le nombre de gradins, étagères ou panières exposant les produits presse pour chaque type de linéaire au sol : mural, îlot et autre.
- ✓ Le plateau bas, dédié aux piles, doit être comptabilisé comme un gradin. Lorsque le plateau bas comprend 2 rangées de piles, il faut comptabiliser 2 gradins dans le développé du linéaire concerné.
- ✓ Multiplier ce nombre par la longueur en mètres du linéaire au sol concerné : mural, îlot et autre.

La somme des linéaires développés détermine le **Mètre Linéaire Développé total (MLD)** qui est pris en compte dans le calcul du complément de rémunération.

Exemple :

- Considérons un linéaire mural de 8 éléments de 0,90m de long avec 9 gradins chacun + un plateau bas présentant 2 rangées de piles.
- Considérons un linéaire Îlot de 3 éléments de 0,60m de long à 2 faces avec 5 gradins chacune dont 1 face destinée à la librairie (non comptabilisée) et 3 rangées de piles.
- Considérons un linéaire autre composé de 1 tour multimédia de 0,60 m au sol présentant sur 4 faces 12 panières au total et 1 présentoir jeux de mots de 1,40 m de long avec 16 gradins.

	Sol	Développé
Linéaire Mural Presse	7,2 m (8 x 0,90)	79,2 m (7,2 x 11 gradins dont 2 piles)
Linéaire îlot Presse	1,8 m (3 x 0,60)	14,4 m (1,8 x 8 gradins dont 3 piles)
Linéaire Autre Presse	2 m (0,60 + 1,40)	29,6 m (multimedia : 0,60 x 12) + (présentoir : 1,40 x 16)
TOTAL	11 m	123,2 m